

Paris, le 4 mars 2021

Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes mobilisé contre les risques psychosociaux des étudiants Conférence online de lancement - mardi 9 mars

Après avoir dévoilé le premier volet de son plan de soutien aux étudiants en détresse, sous la forme d'une aide d'urgence de 40 000 €, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes (CNOMK) présentera le 9 mars lors d'une conférence online son programme de prévention du mal-être des étudiants.

A l'issue d'un travail en collaboration avec la Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie (FNEK), le Conseil national de l'ordre accompagne les étudiants pour mettre en place un système d'entraide reposant sur un réseau d'acteurs-relais, constitué d'étudiants et de membres des équipes pédagogiques. Ces volontaires seront formés pour repérer leurs futurs confrères en détresse et les orienter vers les structures et circuits d'aide existants.

Cette démarche, initiée par la Présidente du CNOMK Pascale Mathieu, est selon elle *« particulièrement importante en cette année douloureuse pour les étudiants qui souffrent d'isolement et de difficultés psychosociales et financières, et doit être pérennisée. En effet, selon la FNEK, avant la crise, 61% des étudiants en kinésithérapie présentaient déjà des symptômes dépressifs et un étudiant sur quatre souffrait d'anxiété généralisée. Ces chiffres ne cessent de croître depuis mars 2020. »*

La journée nationale dédiée à la prévention des risques psychosociaux des étudiants aura ainsi lieu le 9 mars 2021. Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes et la FNEK ont invité les étudiants et équipes pédagogiques des Instituts de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) à travers la France à se réunir en visioconférence, pour partager un état des lieux de la qualité de vie des étudiants, éclairer la notion de risques psycho-sociaux et exposer le système de détection et d'entraide.

« Les volontaires de toute la France pourront alors se manifester et s'inscrire à la formation coorganisée par le CNOMK et la FNEK fin mai, et devenir ainsi la première promotion d'acteurs-relais, » annonce Michel Arnal, vice-président du CNOMK et mandaté par Pascale Mathieu pour piloter ce dossier.

Cette démarche est l'un des volets d'un plan complet de soutien aux étudiants. Le Conseil national de l'ordre a par ailleurs débloqué une aide d'urgence de 40 000 € sous la forme d'une enveloppe qui sera distribuée aux étudiants selon des critères déterminés par un cahier des charges coréalisé avec la FNEK.

Contact presse : communication@ordremk.fr – Laure Ehret au 06 20 18 85 31